

DESENGAGEMENT DE L'ETAT ET ORGANISATIONS POPULAIRES EN  
REGION PERIPHERIQUE: NOTES POUR UN PROJET DE RECHERCHE

Juan-Luis Klein  
Roland Charbonneau  
Jean Désy  
Christiane Gagnon

Edition: Groupe de Recherche et d'Intervention Régionales  
Notes et rapports de recherche, vol. I, no. 2.  
Novembre 1982



## 1. PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE ET OBJECTIFS VISES

Notre recherche se situe dans le cadre d'une réflexion entamée depuis déjà un an, dont les premiers résultats ont été publiés en septembre 1982.<sup>(1)</sup> La problématique globale de cette réflexion est celle du développement régional alternatif, ou, plus concrètement, du développement régional auto-centré et autonome. Il importe de noter que deux structures de l'Université du Québec à Chicoutimi font de ce problème un aspect important de leurs préoccupations. Ces deux structures sont le Groupe de recherche et intervention régionale (GRIR) et la maîtrise en Etudes régionales (MER). Ces deux structures offrent donc un cadre très pertinent à la réalisation de la recherche que nous envisageons.<sup>(2)</sup>

### 1.1 Problématique

La recherche proposée se situe donc dans cette problématique globale qu'est le développement régional auto-centré. Nous étudierons plus concrètement les nouveaux rôles et les nouvelles fonctions que le mouvement populaire, ou plutôt que les organisations populaires assument, et ce comme conséquence du désengagement social de l'Etat. Le cadre territorial de la recherche sera la région du Saguenay-Lac-St-Jean, région que divers auteurs s'accordent pour qualifier de "périphérique"<sup>(3)</sup>. Bref, la recherche porte sur les transformations subies par les organisations populaires, au niveau de leurs pratiques et de leur produit,<sup>(4)</sup> suite au contexte créé par la "crise" économique, qui on le sait, a entraîné des transformations au niveau de l'Etat.<sup>(5)</sup>

Nous posons donc une hypothèse théorique globale que nous enten-

dons approfondir par cette recherche. Nous soutenons que depuis quelques années, c'est-à-dire depuis que les effets de la crise commencent à se faire sentir, il se produit un transfert partiel de responsabilités de l'Etat aux organisations populaires. Il y a un repli de l'Etat, particulièrement en ce qui concerne les problèmes sociaux, ce qui laisse un "vide", lequel vide est comblé, du moins partiellement par les organisations populaires. Ce repli nous semble encore plus manifeste dans le cas des régions périphériques.

Une étude approfondit des organisations populaires à Montréal permettait à HAMEL et LEONARD de constater que:

"dans le présent contexte de crise qui se traduit par des coupures budgétaires, en particulier dans le champ des politiques sociales, et par une mise en application de contrôles administratifs plus serrés, l'Etat devient forcément plus coercitif. Les organisations populaires subissent alors directement ces pressions et doivent se réorienter."<sup>(6)</sup>

L'étude suggère que dans le contexte de Montréal, une telle réorientation se traduise par une politisation plus intense. Est-ce que cela est vrai aussi dans le contexte d'une région périphérique comme celle que nous étudions? Si oui, quelles caractéristiques particulières prend cette politisation? Et si non, quels effets provoque la modification de l'Etat? Voilà quelques questions auxquelles nous tenterons d'apporter des réponses.

La recherche préliminaire que nous avons réalisée en 1981-82, montre la pertinence, voire l'importance de mener plus loin ces interrogations. L'étude de quatre "organisations populaires" montre que celles-ci assument des fonctions au niveau régional qui auparavant étaient assumées

par les différents paliers des gouvernements. Ces fonctions concernent dans les cas étudiés, le logement, certains services aux assistés sociaux, la gestion de projets concernant l'environnement (voire la défense de l'environnement) et la création d'emplois.

En fait, les organisations populaires semblent assumer la relève. Or, une enquête plus globale doit être réalisée dans le but d'une part d'évaluer, quantitativement et qualitativement, ces nouvelles fonctions, et d'autre part de saisir dans celles-ci, et dans les pratiques qui en découlent, les éléments qui se situent dans la perspective d'une stratégie de développement régional autonome et auto-centré.

Un élément additionnel, mais non moins important, rend notre recherche encore plus pertinente. L'étude partielle déjà réalisée, nous permet de faire l'hypothèse que les organisations populaires contribuent à diminuer les effets de la crise économique et ce par le travail bénévole et par les projets de création d'emplois. Il nous semble important, voire prioritaire, d'évaluer quantitativement la contribution du mouvement populaire à cet égard.

## 1.2 Objectifs

Nous poursuivons donc des objectifs théoriques et empiriques.

### a) Objectifs théoriques

-Identifier les caractéristiques actuelles du rapport Etat-mouvement populaire dans le cadre d'une région périphérique fortement articulée au, et fortement dépendante du capital financier multinational, à savoir le Saguenay-Lac-St-Jean.

- Tester et raffiner nos hypothèses concernant le transfert de responsabilités de l'Etat au mouvement populaire.
- Identifier les pratiques des organisations populaires s'inscrivant dans une logique autonome, voire populaire, de développement régional.

b) Objectifs empiriques

- Evaluer quantitativement et qualitativement le transfert de responsabilités de l'Etat au mouvement populaire au Saguenay-Lac-St-Jean.
- Evaluer quantitativement le produit des organisations populaires impliquées dans ce transfert, en ce qui concerne 1) les projets mis sur pieds, 2) leur impact financier, 3) les emplois créés, 4) le travail bénévole, etc.
- Identifier la ou les perceptions que les organisations populaires ont de leurs nouveaux rôles et de leurs nouvelles fonctions.

## 2. REVUE DE LA LITTÉRATURE

Nos préoccupations rejoignent celles de nombreux chercheurs en sciences sociales, autant au Québec qu'ailleurs. Les problèmes concernant le développement régional, plus particulièrement la participation du mouvement populaire dans le développement régional, et le désengagement progressif de l'Etat en ce qui concerne le même domaine, font l'objet de nombreuses réflexions.

BIHR et HEINRICH pouvaient résumer ainsi le problème:

"La restructuration du capitalisme à l'échelle mondiale implique la tentative de mettre en place dans les formations occidentales un nouveau dispositif étatique: d'une part, les Etats occidentaux s'intègrent en des "systèmes d'Etats" qui tentent de maîtriser le développement mondial en exigeant de chacun qu'il se déssaïssisse de ses prérogatives nationales; ils doivent, d'autre part se décharger de certaines de leurs anciennes tâches de gestion de la vie économique et sociale sur leurs propres périphéries, voire confier ces tâches à des comités de citoyens, des associations, des mouvements sociaux"<sup>(7)</sup>.

Ainsi, ces auteurs situent les organisations populaires dans le contexte de la "société duale", se demandant si le transfert de responsabilités de l'Etat au mouvement populaire ne correspondrait pas à une sorte de sous-traitance. L'Etat se désengagerait ainsi de la "question sociale", et par le biais de quelques subventions, il amènerait les organisations populaires à s'en occuper, ce qui lui permettrait d'ailleurs de rentabiliser le travail bénévole qui abonde dans ces organisations.

D'un autre côté, des auteurs tels SACHS<sup>(8)</sup> et TOURAINE<sup>(9)</sup> convergent dans leur appréciation des pratiques et des nouveaux rapports établis dans certains secteurs et à certains niveaux par les organisations populaires. Ainsi, ces auteurs semblent prôner la multiplication des organisations populaires qui se traduirait par une réduction progressive des fonctions de l'Etat protecteur et par l'élargissement des espaces d'autonomie. Tout en étant confinées à des espaces passablement restreints et marginaux, et tout en assumant la relève des antennes locales de l'Etat, les organisations populaires seraient porteuses d'un nouveau type de rapports sociaux.

Une recherche récente menée par une équipe de chercheurs, sur les organisations de gestion en commun dans la région de l'Est du Québec a montré que le mouvement populaire peut apporter des solutions de rechange aux problèmes du développement régional.<sup>(10)</sup> Ces solutions s'inscrivent dans la recherche d'un type de développement alternatif, qui va au-delà de la simple "relève" des appareils d'Etat dans la gestion locale, pour implanter un réseau "superstructurale" de base populaire, réseau qui entre en opposition voire en contradiction avec les appareils d'Etat, et avec les rapports sociaux dominants. Ainsi DIONNE et KLEIN affirmaient:

"... les potentialités progressistes du monde rural ont été soudainement révélées par le mouvement populaire de l'Est du Québec. Il a été démontré que le milieu rural n'est pas statique. Le développement des activités forestières, agricoles, touristiques et même de transformation, a façonné un nouveau type de rapports sociaux"<sup>(11)</sup>.

GODBOUT suggérait en 1979 que l'émergence d'organisations populaires relève, en plus du désengagement de l'Etat, du déplacement vers le centre

des organisations de nature locale structurées dans la période antérieure à la crise. C'est évidemment le cas du mouvement Desjardins, et, nous en avons eu l'exemple récemment de "l'Entraide économique". Ainsi, cet auteur affirmait que "partout, l'initiative a échappé au citoyen, partout il est pris en charge, partout le contrôle communautaire et local a été remplacé par des organisations issues du centre..."<sup>(12)</sup>.

Ainsi, bien que, comme ROBERT l'affirmait en 1978<sup>(13)</sup>, le mouvement populaire se soit développé surtout dans les villes de Québec et de Montréal et ce par le biais des luttes urbaines, les régions périphériques sont aujourd'hui des lieux d'éclosion d'organisations populaires appelées non pas seulement à assurer la gestion locale, mais aussi, à s'intéresser prioritairement au développement de la région dans son ensemble. L'implication récente mais efficace des organisations populaires dans l'orientation socio-économique du Saguenay-Lac-St-Jean, manifestée par sa participation au sommet économique qui devra se tenir dans la région au printemps 1984, en témoigne. On a montré certaines caractéristiques de ce phénomène dans une publication antérieure. Or, peu de chercheurs se sont intéressés au développement populaire dans cette région. Les ouvrages récemment parus sur celle-ci n'ont laissé aucune place à l'étude des organisations populaires<sup>(14)</sup>. Un document majeur doit toutefois être cité: celui de Marie-T. SEGUIN. Le travail même s'il ne porte pas sur le mouvement populaire, contient tout une réflexion sur la "société duale" et sur la crise<sup>(15)</sup>. L'auteur signale que la crise économique actuelle est aussi la crise du pouvoir de l'Etat central. Dans ce contexte, le désengagement de l'Etat aux niveaux économique et social serait accompagné de la mise en place, dans la région, de

structures qui garantiraient que celle-ci accomplisse le rôle que la nouvelle division du travail lui a fixé: être un réservoir de main-d'oeuvre et de matières premières, et réaliser des tâches productives exclusivement exécutives.

### 3. LE CADRE THEORIQUE

Nous l'avons déjà dit, nous situons notre recherche dans le contexte d'une réflexion sur le développement régional autonome ou auto-centré, sur l'existence réelle de pratiques pouvant se situer dans cette perspective au sein du mouvement populaire de la région du Saguenay-Lac-St-Jean, et sur la viabilité de ces pratiques. Nous nous situons aussi dans le contexte des désengagements de la part de l'Etat dans ce domaine, et des transferts de responsabilités vers les organisations populaires. Il importe donc de préciser cette dynamique de l'Etat.

Il est de plus en plus clair que les différents paliers de l'Etat ont abandonné le défi du développement régional. En fait, de la politique de création d'un unique pôle de développement au Québec, soit Montréal, qui devait d'abord "se nourrir" des énergies venant des régions périphériques pour, dans une deuxième étape, "déverser" la richesse dans les régions périphériques<sup>(16)</sup>, deuxième étape qui n'a d'ailleurs jamais été accomplie<sup>(17)</sup>, on est passé à la simple gestion de la crise que le Québec vit depuis un certain nombre d'années<sup>(18)</sup>. Ceci a occasionné ou intensifié des problèmes importants. Ces problèmes concernent l'accroissement des inégalités spatiales, l'émigration de la population jeune des régions périphériques vers les régions centrales, la marginalité des régions présentement "arriérées", etc. Par ailleurs, comme plusieurs travaux l'ont illustré à l'aide d'études de cas, ces régions périphériques ont été le lieu de la destruction de la "petite production agricole et/ou forestière et de la prolétarianisation croissante de la population<sup>(19)</sup>, ce qui a accentué leur rôle traditionnel

de réservoir voire de "gisements" de main-d'oeuvre<sup>(20)</sup>.

Cette sorte de démission des appareils d'Etat en ce qui concerne le développement régional est accompagnée, nous en avons déjà fait l'hypothèse, d'un repli des mêmes appareils d'Etat à l'égard des responsabilités qu'ils assumaient depuis la révolution tranquille. Des telles responsabilités concernent évidemment le rôle social de l'Etat. Les compressions budgétaires, c'est-à-dire, les "coupures" concernent d'abord et avant tout les services qui d'une façon ou d'une autre mitigeaient les effets négatifs d'un système fondé, comme on le sait, sur les inégalités. Inégalité qui d'ailleurs, faut-il le souligner, étaient considérées comme positives par la politique de développement régional adoptée au début des années soixante-dix. Ces inégalités, disait-on, sont bénéfiques car elles provoquent des "tensions" qui contribueront au renforcement de Montréal comme unique pôle de développement au Québec. Et on ajoutait, tout ce qu'il faut c'est que l'Etat, par ses programmes sociaux, diminue les effets négatifs de ces tensions. Or, l'Etat s'étant désengagé progressivement dans ce domaine, qui assume la responsabilité de mitiger ces effets? Les organisations populaires sont-elles appelées à assumer un tel rôle? Et si oui, quelles sont les conséquences d'un tel processus pour la formulation d'une stratégie populaire de développement régional ?

Il y a lieu de poser ces questions, à notre avis fondamentales, car, comme COTE contribuait à le montrer, dans les localités "marginales", ou plutôt marginalisées, ainsi que dans les petites villes éloignées, certains secteurs de la population s'organisent dans le but de formuler eux-mêmes des solutions à leurs problèmes<sup>(21)</sup>.

Ainsi nous faisons l'hypothèse que dans des régions périphériques, les organisations populaires sont arrivées à combler le vide laissé par l'Etat. Au-delà de la contestation et du refus, ces organisations doivent assurer des responsabilités nouvelles telles la formulation et la gestion de projets communautaires, la création d'emplois, etc. Le mouvement populaire semble donc occuper progressivement des sphères qui jusqu'à hier étaient réservées à l'Etat. Dans certaines régions cette situation est évidemment plus marquée, à cause des conditions historiques spécifiques. Dans d'autres, il s'agit d'un mouvement émergent.

#### 4. QUESTIONNEMENTS ET HYPOTHESES DE TRAVAIL

Le mouvement populaire en région périphérique semble donc appelé à prendre en charge des activités et des dossiers dont la portée dépasse les limites des organisations concernées, pour acquérir une importance régionale. Il est donc possible de poser l'hypothèse que, du moins dans les régions périphériques, le rapport Etat-mouvement populaire est l'objet d'une modification de rôles. Le mouvement populaire assume des nouvelles fonctions ce qui l'amène à se situer dans une perspective différente de celle de la simple contestation, soit dans la perspective d'un contre-projet de développement régional.<sup>(22)</sup> Or, un tel transfert de responsabilités doit être étudié en profondeur. Des questions importantes doivent être posées.

D'abord, il importe de se demander si ce processus répond, ne serait-ce qu'en partie, à une dynamique interne des organisations populaires. La prise en charge des nouvelles fonctions déjà évoquées, répond-elle à une décision consciente de la part des organisations populaires de passer à des stades plus avancées dans leur action? Des réponses positives à ce genre de questions reflèteraient la maturation du mouvement populaire. Toutefois, si les réponses s'avéraient négatives, on devrait poser une hypothèse différente. Les organisations populaires auraient été déviées de leur cheminement "normal", c'est-à-dire celui qui relève de leur dynamique interne, pour assurer des tâches qui leur auraient été imposées en quelque sorte. Dans un tel cas, d'autres questions devraient être posées, à savoir: les organisations populaires étaient-elles préparées pour affronter ces nouvelles fonctions. Ce transfert de responsabilités, ne pourrait-il pas conduire

à une sorte d'institutionnalisation, voire de neutralisation du mouvement populaire?

Enfin, nous faisons l'hypothèse que le mouvement populaire est un enjeu. Des énergies considérables semblent "convoitées" par deux pôles d'attraction: les intérêts de l'Etat et les secteurs économiques qui le contrôlent d'une part, et les intérêts des couches les plus démunies de l'autre . Ce qu'il importe c'est d'identifier clairement ces deux types d'intérêts.

NOTES

1. Il s'agit d'un ouvrage collectif qui contient une réflexion théorique et quatre études de cas, publié sous la direction de Juan-Luis Klein; Développement, aménagement et mouvements populaires en région périphérique. Le cas du Saguenay-Lac-St-Jean. Travaux géographiques du Saguenay, no. 7, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 1982, 82 p. Dans la même perspective s'inscrit l'étude de DESY, Jean et Madeleine Mary: le projet d'autoroute 70 Alma-La Baie. Le Sagamien. vol. 3, no. 7, Université du Québec à Chicoutimi, 1982, 23 p.
2. Le GRIR, a publié en 1981 les actes d'un colloque tenu à l'Université du Québec à Chicoutimi sous ses auspices. Cette publication a été financée par le CQRS. Voir, Actes du colloque Recherche-action, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi 1981, 254 p.
3. Deux études ayant porté sur les différentes régions du Québec ont caractérisé le Saguenay-Lac-St-Jean comme une région périphérique. Voir VILLENEUVE, Paul; Disparités sociales et disparités régionales; l'exemple du Québec, Cahier de géographie du Québec. Vol. 21, no. 52, 1977, pp. 19-32; et CÔTE, Serge et Benoit LEVESQUE; L'envers de la médaille le sous-développement régional. Intervention économiques. No. 8, Nouvelle série, 1982; pp: 55078.
4. Nous empruntons la notion de produit à COLLIN, Jean-P. et Jacques GOUBOUT, Les organismes populaires en milieu urbain. Centre pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle. Montréal. INRS urbanisation. 1975, p. 239.
5. Sur la crise au Québec voir DOSTALER, Gilles (ed.) La crise économique et sa gestion, Montréal, Boréal-Express, 1982; 256 p., Sur la crise économique vue du point de vue théorique voir LIPIETZ, Alain; crise et inflation: pourquoi? Paris, Maspéro, 1980. Sur la notion de crise appliquée à la question régionale voir DULONG, Renaud; Les régions, l'Etat et la société locale, Paris, Presses universitaires de France, 1978.
6. HAMEL, Pierre et Jean-F. LEONARD, Les organisations populaires, l'Etat et la démocratie. Montréal, Nouvelle optique, 1981.
7. BIHR, Alain et Jean-M. HEINRICH, Sans prolétariat ni socialisme, Le Monde diplomatique, octobre 1980, p. 2, Sur le même problème voir aussi GARNIER, Jean-P., Faux prophètes et bons apôtres. A propos des nouveaux mouvements sociaux. Critique communiste, no. 26, 1979, pp: 87-102.
8. SACHS, Ignacy, La crise de l'Etat-protecteur et l'exercice des droits sociaux au développement. Revue internationale des sciences sociales, Paris, UNESCO, vol. XXXII, no. 1, 1982; pp: 140-149.

9. TOURAINE, Alain, L'après socialisme, Paris, Grasset, 1980, 283 p.
10. DIONNE, Hugues et Al., Les organismes de gestion en commun et l'Aménagement intégré des ressources, Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 500 p. (à paraître)
11. DIONNE, Hugues et Juan-Luis KLEIN, L'aménagement intégré des ressources: une alternative à la marginalité rurale. Interventions économiques, No. 8, Nouvelle série, 1982, pp: 85-90.
12. GODBOUT, Jacques, La transformation du pouvoir au Québec: quelques réflexions en guise de synthèse. La transformation du pouvoir au Québec., Montréal, Editions coopératives Albert Saint-Martin, 1979, p. 337.
13. ROBERT, Lionel, L'espace et l'Etat, Critère, Automne 1978, No. 23; pp: 231-258.
14. Voir par exemple LAPOINTE, Adam et Al., Economie régionale du Saguenay-Lac-St-Jean, Chicoutimi, Gaétan Morin Editeur, 1981.
15. SEGUIN, Marie-T., Petites et moyennes entreprises et développement régional à l'heure de la restructuration de l'appareil de production. Une enquête sur cette question dans une région québécoise: le Saguenay-Lac-St-Jean., Voir Ecole des Hautes Etudes. Thèse de doctorat en sociologie, 1982, 442 p.
16. HIGGINS, B. MARTIN, F. et A. RAYNAULD, Les orientations du développement économique régional dans la province de Québec., MEER, 1970.
17. LAVERTUE, Robert et Paul VILLENEUVE, Développement régional et polarisation du Québec. Le rapport HMR revu et corrigé; in, GREDIN, Contribution à une géographie critique. Québec, Université Laval. Département de géographie, 1978, pp: 113-123.
18. LAFONTAINE, Danielle, Le nouvel éloignement des régions, Le Devoir, 4 février, 1982
19. AYDALOT, Philippe, Le rôle du travail dans les nouvelles stratégies de localisation, Revue d'économie régionale et urbaine, No. 2, 1979, pp: 174-189.
20. KLEIN, Juan-Luis, Formation et partage de l'espace région. Cahiers de géographie du Québec, Vol. 24, No. 63, 1980; pp: 429-446; et La place du travail dans la soumission de l'industrie du vêtement. Interventions économiques, No. 8, Nouvelle série, 1982, pp: 121-136.
21. COTE, Serge, Enjeux régionaux et luttes pour le pouvoir, Les transformations du pouvoir au Québec, Montréal, Editions coopératives Albert Saint-Martin, pp: 137-143.
22. Comme le prouvent COTE, Serge et Benoît LEVESQUE, L'envers de la médaille: le sous développement régional. Op.Cit.



## TRAVAUX DU GRIR

### VOLUMES

- 1- Groupe de recherche et d'intervention régionales, **Actes du colloque recherche-action**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1984, 2e édition, 255 p.
- 2- Groupe de recherche et d'intervention régionales, **Le renouveau méthodologique en sciences humaines: recherche et méthodes qualitatives**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1985, 60 p.
- 3- DESLAURIERS, Jean-Pierre, sous la direction de, **La recherche qualitative: résurgence et convergences**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1985, 200 p.
- 4- KLEIN, Juan-Luis et LAROUCHE, Robert, **L'État et l'élite locale à la croisée des chemins, Les alternatives du développement régional vues au travers des SODEQ du Québec**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1985, 115 p.
- 5- CHARBONNEAU, Roland, DESLAURIERS, Jean-Pierre, PRIGENT, Alain, et VIENNEY, Claude, **Analyse socio-économique comparée des coopératives d'habitation en France et au Québec**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1985, 394 p.
- 6- DÉSY, Jean, sous la direction de, **Le développement agro-forestier au Québec et en Finlande**, Montréal et Chicoutimi, ACFAS et GRIR/UQAC, 1985, 249 p.
- 7- DIONNE, Hugues, GAGNON, Christiane, et KLEIN, Juan-Luis (éds), **Du local à l'État: les territorialités du développement**, Chicoutimi et Rimouski, UQAC/GRIR-UQAR/GRIDEQ, 1986, 141 p.
- 8- DIONNE, Hugues, KLEIN, Juan-Luis et LARRIVÉE, Jean (éds), **Vers de nouveaux territoires intermédiaires?**, Chicoutimi et Rimouski, UQAC/GRIR-UQAR/GRIDEQ, 1986, 230 p.

### NOTES ET RAPPORTS DE RECHERCHE

- 1- KLEIN, Juan-Luis, DÉSY, Jean, CHARBONNEAU, Roland et GAGNON, Christiane, **Désengagement de l'État et organisations populaires en région périphérique: notes pour un projet de recherche**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Vol. I, No 2, Novembre 1982, 16 p.
- 2- GÉLINAS, Arthur et GAGNON, Christiane, **Systémique, recherche-action et méthodologie des systèmes souples**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Vol. II, No 1, Mars 1983, 18 p.
- 3- LÉVESQUE, Benoît, **D'un développement régional impossible à l'utopie du développement des régions**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Vol II, No 2, Août 1982, 6 p.
- 4- DÉSY, Jean et GAGNON, Christiane, **État de la situation et problématique de l'environnement en Sagamie**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Vol II, No 3, Août 1983, 66 p.
- 5- FALL, Khadiyatoulah et KLEIN, Juan-Luis, **L'enjeu régional. De la dépendance au développement autocentré**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Vol II, No 4, Septembre 1983, 24 p.

- 6- VASIL, Normande, **Femmes, prise de décision et pouvoir; analyse des relations entre les époux dans la famille chicoutimienne pour la première moitié du XXe siècle**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Vol. III, No 1, Mai 1984, 12 p.
- 7- DESLAURIERS, Jean-Pierre, GODBOUT, Jacques et KLEIN, Juan-Luis, **Les regroupements sociaux et les perspectives de développement autonome régional**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Vol. IV, No 1, Janvier 1985, 30 p.
- 8- BOUDREAU, Richard, GAGNON, Christiane, KLEIN, Juan-Luis et SAVARD, Francine, **L'ancrage territorial du mouvement associatif en région périphérique**, Notes et rapport de recherche, Vol. 5, No 1, Janvier 1986, 53 p.
- 9- AMÉGAN, Samuel, BLACKBURN, Louis-Marie, BONNEAU, Gilles, BOUCHER, Louis-Philippe et QUELLET, Jacques, **L'école polyvalente Jonquière: modélisation d'un système-école**, Notes et rapport de recherche, Vol. V, No 2, Mai 1986, 109 p.

#### DOCUMENTS DE TRAVAIL

- 1- DÉSY, Jean, CHARBONNEAU, Roland, GAGNON, Christiane et KLEIN, Juan-Luis, **Groupes populaires et développement régional: Quels liens?**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Document de travail No 1, Mars 1983, 5 p.
- 2- DÉSY, Jean, **L'interdisciplinarité**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Document de travail No 2, Juin 1983, 7 p.
- 3- DÉSY, Jean et GAGNON, Christiane, **Rapport d'une participation à l'atelier de recherche-action dans le cadre du symposium international de recherche-formation en éducation permanente**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Document de travail No 3, Avril 1983, 36 p.
- 4- DUFOUR, Simon, **Réflexions sur la crise économique: éléments d'une approche holistique du développement en région périphérique**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Document de travail No 4, Avril 1984, 25 p.
- 5- BERGERON, Gilles et DÉSY, Jean, **Rapport d'une participation aux tables sectorielles sur l'environnement et le pouvoir régional dans le cadre du Sommet sur l'économie et le développement de la Sagamie**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Document de travail No 5, Décembre 1984, 30 p.
- 6- BERGERON, Gilles, **La contribution du Sommet sur le développement et l'économie de la région O2 à la mise en place d'un processus d'auto-développement régional**, Document de travail No 6, Janvier 1986.